

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **83401781.6**

"Valise perfectionnée"

La présente invention concerne une valise perfectionnée résistant aux chocs et à diverses contraintes de déformation.

Les valises les plus connues destinées à résister
5 aux chocs et à diverses contraintes de déformation sont en
général constituées de parties monolithiques l'une formant
fond ou cuvette de valise et l'autre formant couvercle.
Chacune de ces parties est en un matériau tel qu'en métal
ou en matière plastique spécialement

les voyages surtout lorsqu'elles sont prises en charge pour leur transport dans des wagons, des coffres, des containers, des soutes, des cales, etc ... On connaît bien sûr aussi des valises de structure résistante d'aspect esthétique et comportant un habillage correspondant aux goûts de l'utilisateur ; toutefois, aussi bien la structure que les moyens utilisés pour le renforcement de celle-ci de manière à accroître sa résistance aux chocs tels que, par exemple, des protège-coins métalliques rapportés ou les colles, rivets, etc ... pour faire adhérer ou pour fixer l'habillage ne sont pas à l'abri d'une dégradation, d'une détérioration, d

- les panneaux et le fond de chaque partie (couvercle ou cuvette) de la valise sont en tout matériau approprié tels que métal, bois, matière plastique, agglomérés, matériau en fibre renforcée, matériaux composites et analogues, et peuvent être facilement changés ;

5 - le matériau d'habillage est de tout type approprié tel que tissu naturel ou synthétique, papier, feuille de matière plastique, cuir, peau et analogues.

<

d'assemblage du type de ceux bien connus, par exemple, dans le domaine de la menuiserie ou de l'ébénisterie ou dans le domaine des métaux tels que assemblage par tenons et mortaises, assemblage par queue d'aronde, assemblage du type à enfourchement d'angle simple, assemblage par rainures, par rivets et analogues, servir de trait d'union entre deux panneaux adjacents tels que 1 et 3 et le coin correspondant du "fond" 2. Il est, pense-t-on inutile de représenter dans le détail la réalisation de ces modes ou systèmes d'assemblage qui sont bien connus de l'homme de l'

cornières telles que désignées par les références L, V, T et W. La cornière telle que T (voir figure 1) est montée directement sur le coin de structure 6 correspondant ce qui contribue au renforcement du rôle d'élément de structure et de support principal de ce coin tout en le protégeant contre les chocs. De façon avantageuse, un tel montage pourra se faire en prévoyant sur la cornière et le coin 6 des systèmes complémentaires du type, par exemple, rainure-glissière, la fixation définitive se faisant, par exemple, par vissage (illustré en tiretés et désigné par la référence 7 sur la figure 4).

par sa structure, une résistance aux chocs et aux déformations. Elle est facilement démontable en vue de réparations éventuelles possibles ; elle est habillable à volonté en vertu même de cette possibilité de démontage et de la simplicité du mode de maintien en place du matériau

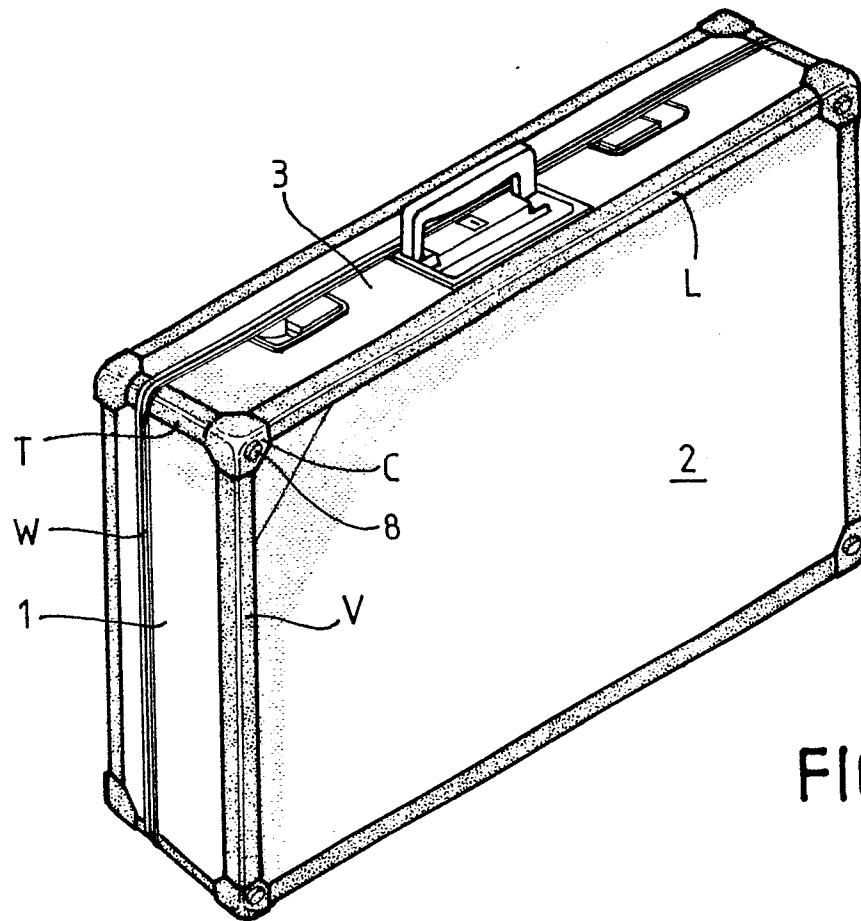
5 d'habillage choisi.

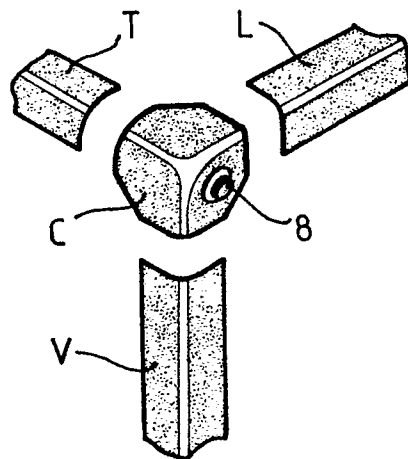
Il va de soi que la présente invention n'a été décrite qu'à titre purement explicatif et nullement limitatif et que toute modification utile pourra y être apportée sans sortir de son cadre.

REVENDICATIONS

1. Valise perfectionnée résistant aux chocs et à diverses contraintes de déformation essentiellement caractérisée par le fait que chacune de ses deux parties (cuvette, couvercle) est formée d'une ceinture démontable à quatre panneaux (1, 3, 4, 5) et d'un fond (2) réunis aux quatre coins par quatre pièces (6) de liaison et de structure comportant chacune des éléments ou moyens d'assemblage et/ou d'emboîtement connus pour les arêtes de deux panneaux adjacents (tels que

1/2







Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0103525

Numéro de la demande

EP 83 40 1781

DOCUMENTS			
-----------	--	--	--